

Maraîchage

Les élus écologistes contestent le contrôle des plants par la DGCCRF

Le contrôle par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes d'un maraîcher sur le marché de Lavelanet fait sortir François Calvet, conseiller régional Vert-Europe Écologie d'Ariège de ses gonds. Le pépiniériste, qui n'est pas affilié au GNIS, l'interprofession nationale des semences et plants, vendait des plants qui ne seraient pas inscrits au catalogue officiel.

Dans un communiqué, les élus d'Europe Écologie François Calvet et Marie-Françoise Vabre pointent « un signe dangereux allant à l'encontre du droit des paysans à reproduire leurs propres semences et du maintien de la biodiversité cultivée. » « Ce contrôle de la répression des fraudes est inopportun. La vente de plants par les maraîchers peut-être un revenu complémentaire non négligeable. Au moment où l'économie agricole est

en crise, il n'est pas acceptable que ces paysans soient mis en difficulté par une application zélée de la réglementation sur la propriété intellectuelle » affirment encore François Calvet et Marie-Françoise Vabre. Une position soutenue par José Bové, vice-président de la commission de l'agriculture au parlement européen : « Je travaille avec mes collègues du parlement Européen au nouveau règlement « Production et reproduction de

semences « pour qu'il y ait une liberté de production et de commercialisation des semences issues de variété alternatives et population, qui sont une défense sur le terrain par les paysans de la biodiversité cultivée. Durant cette période de rediscussions des règlements, la DGCCRF doit s'abstenir de tout contrôle excessif et abusif auprès des producteurs locaux ». Les élus écologistes ont écrit au préfet de région pour affirmer leur position.